

**NOTE SUR LES FINANCES PUBLIQUES DES
PAYS DE LA CEMAC**

Cette note analyse, sur le premier trimestre 2020, l'exécution des finances publiques et présente l'évolution de la dette publique consolidée dans les pays de la CEMAC. Les données sont estimées à partir d'informations contenues dans les dossiers des derniers Comités Nationaux Economiques et Financiers des différents pays. Quelques indicateurs de suivi ont été élaborés et permettent d'avoir une idée de l'orientation de la politique budgétaire menée.

VUE D'ENSEMBLE

L'activité économique en zone CEMAC a été négativement impactée par le ralentissement enregistré au niveau mondial au cours de l'année 2019 du fait des incertitudes sur les politiques publiques, et la situation s'est aggravée avec l'arrivée de la pandémie du corona virus vers la fin du premier trimestre 2020. En glissement annuel au premier trimestre 2020, les finances publiques dans la CEMAC ne se sont donc pas améliorées, même si les Etats souhaitent partir sur une nouvelle dynamique. En effet, malgré la situation relativement stable des activités dans le secteur non pétrolier avant l'apparition de la Covid-19, celles du secteur pétrolier par contre, se sont détériorées et les dépenses globales sont restées stables.

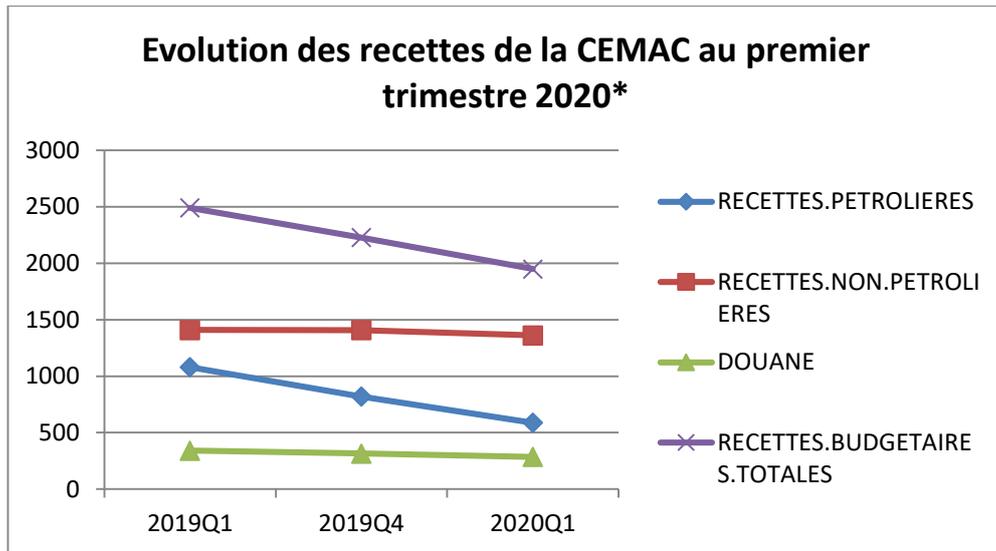
Evolution trimestrielle des finances publiques de la CEMAC 1er trimestre 2020			
	2019Q1	2019Q4	2020Q1
Recettes totales	2 470,0	2 227,0	1 949,0
Dépenses globales	2 454,9	2 462,0	2 444,0
Solde budgétaire(base.engagements.hors.dons)	15,1	-235,0	-495,0
Variation des arriérés	32,9	-47,2	-98,0
Solde budgétaire.(base.trésorerie)	-17,8	-187,8	-397,0

Sources: estimations faites à partir des données des derniers CNEF de la Banque

A-EXECUTION DU BUDGET

I-RECETTES

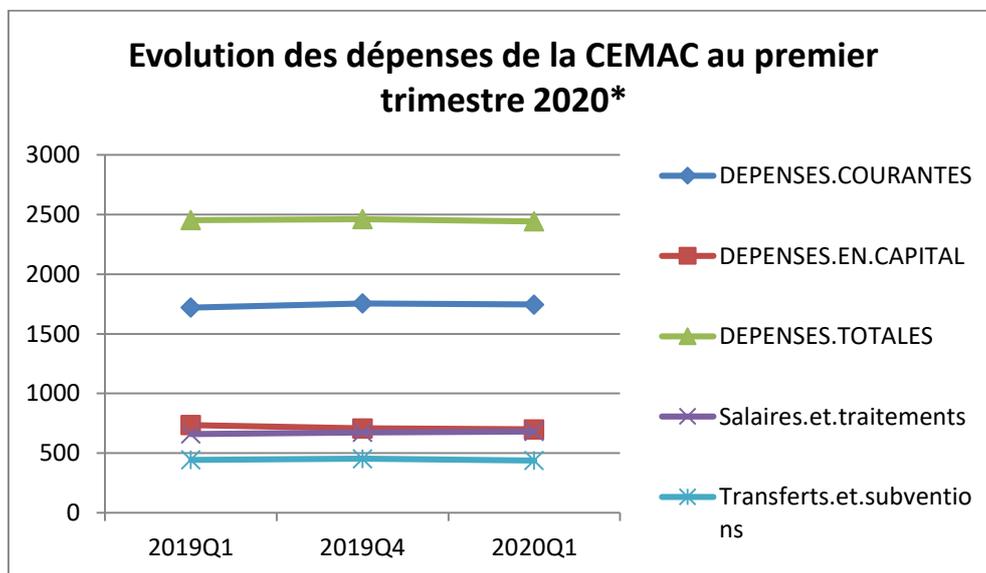
Avec un cours du baril à environ 26 dollars en mi-mars contre 60 dollars en fin de 2019, les recettes des pays de la CEMAC producteurs de pétrole ont connu une baisse abyssale, et la chute des ressources publiques qui s'en est suivie, a contraint les Etats à recourir aux emprunts internationaux. Comme le montre le graphique ci-dessous, les pays de la CEMAC ont perdu environ 500 milliards de recettes pétrolières en glissement annuel au premier trimestre 2020. Les droits de douane ont toutefois connu une légère régression sur la période sous revue.



(*) (En milliards de FCFA)

II-DEPENSES

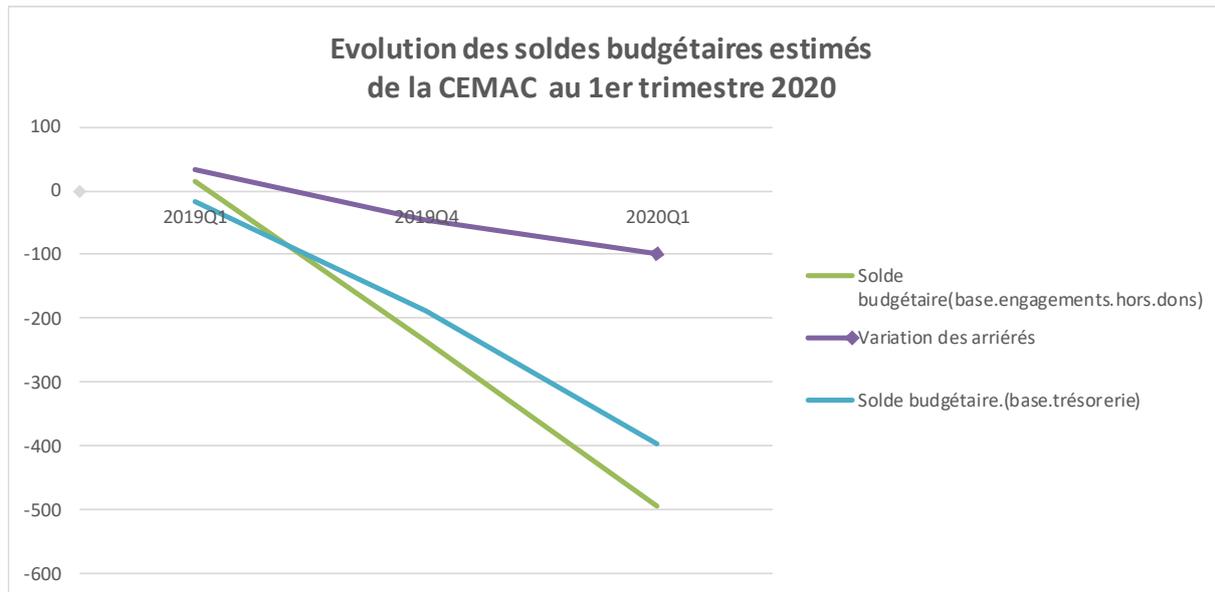
Malgré la forte baisse des recettes, les dépenses quant à elles n'ont connu qu'un très léger repli. En effet, entre janvier et mars 2020, les dépenses globales sont revenues de 2461 milliards au dernier trimestre 2019 à 2444 milliards ; sur la même période d'analyse, les dépenses en capital sont revenues de 707 milliards à 680 milliards, tandis que les dépenses courantes sont restées plus stables.



(*) (En milliards de FCFA)

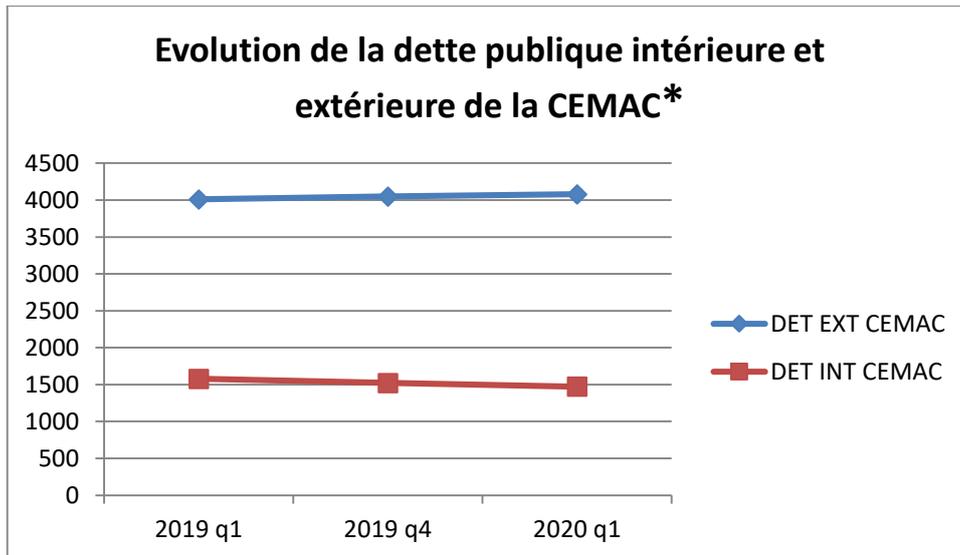
III-SOLDES BUDGETAIRES

En glissement annuel au 1^{er} trimestre 2020, le déficit budgétaire s'est accru ; tout en respectant les engagements pris dans le cadre des programmes de réformes signés avec le Fonds monétaire international (FMI), les autorités ont maintenu une politique budgétaire expansionniste pour soutenir l'investissement et la croissance. Ainsi, l'exécution des finances publiques en zone CEMAC pendant la période sous revue, s'est soldée par un déficit global d'environ 495 milliards, contre un excédent estimé à plus de 15 milliards au 1^{er} trimestre 2019.



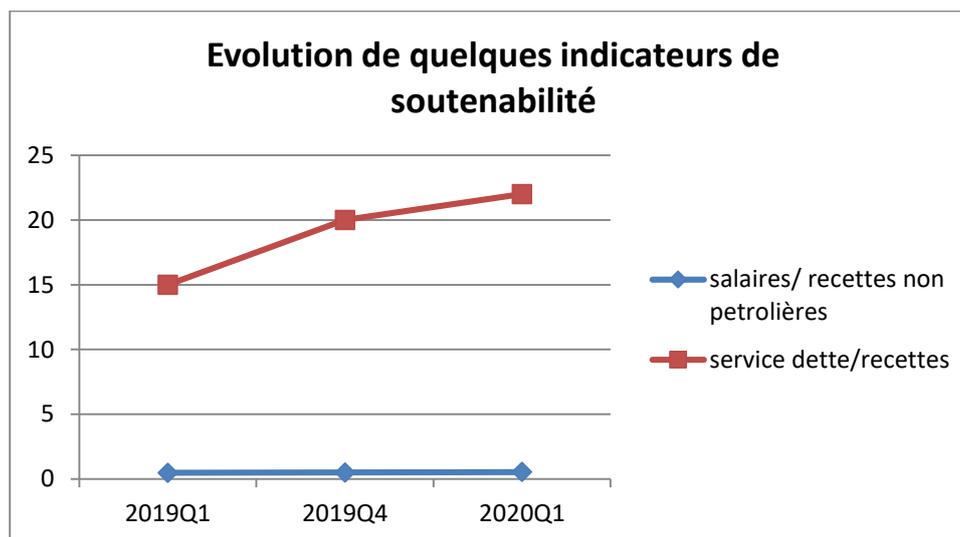
B-EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

La dette dans la CEMAC est restée dans les limites communautaires de la surveillance multilatérale au 1^{er} trimestre 2020. En effet, entre janvier et mars 2020, le ratio de l'encours de la dette globale a été estimé à 46,0 % du PIB, malgré les emprunts internationaux contractés par les Etats pour soutenir leur politique de construction des infrastructures, du fait d'un repli de la dette intérieure avec les efforts d'apurement des arriérés déployés par les Etats. L'encours de la dette extérieure en proportion du PIB qui s'était situé à 31,4 % en fin d'année, est remonté à 32,7 % du fait des emprunts internationaux.



(*) (En milliards de FCFA)

C-EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE SOUTENABILITE



Le ratio salaires/recettes non pétrolières est resté quasiment stable sur la période observée du fait d'un premier trimestre peu bouleversé dans la zone CEMAC en dehors de la Covid-19 pour laquelle les premières mesures ont été prises en fin mars. Par contre, le ratio service de la dette/ recettes a augmenté en 2019 et a connu une augmentation plus faible au premier trimestre 2020.

Les lois de finances de l'année 2020 dans la plupart des pays de la CEMAC prévoyaient une consolidation qui devait permettre notamment une diminution des arriérés de dette intérieure accumulés au cours des dernières années, l'objectif étant de relancer l'activité dans le secteur privé. Mais, avec la venue de la Covid-19, la santé des finances publiques de la CEMAC devient tributaire de l'évolution de cette pandémie, qui induit concomitamment une chute des recettes liée à la baisse des activités et une hausse des dépenses de santé et des subventions aux plus démunis. Ainsi, les effets attendus de ladite crise sur les économies de la

zone pourraient être l'aggravation du déficit global, l'augmentation des dettes intérieures et extérieures.

*
* * *